

FICHE REMBOURSEMENT
« PRATIQUE SPORTIVE »
 Réservé adhérent « ACTIF »
Valable à compter du 01/09/2024

À compléter par l'ASCEE 05
 Compte n° 606012
 VENTIL : SAIDE
 Libellé : V

PIÈCE n°

- Conditions à réunir et détail de la prise en charge :**
- Être adulte (en activité ou retraité), titulaire de la carte et/ou conjoint(e) y figurant nominativement
 - Être domicilié dans une commune située à plus de 25 km de Gap (liste ci-dessous)
 - La prise en charge est de 100 % dans la limite de 20 € - 1 fois par an et par personne
 - Le lieu de l'activité doit être situé en dehors de Gap
 - 1 seul choix possible par bénéficiaire (activité CULTURELLE ou SPORTIVE)
- Décision du comité directeur dans le but de compenser l'éloignement géographique de certains adhérents.
 Les distances ont été relevées sur Mappy de centre ville à centre ville et sont le seul critère faisant foi.*

J'habite dans la commune de ... (cocher la bonne case) - Adresse figurant sur votre carte d'adhérent(e)

Baratier	Briançon	Châtel-en-Trièves	Chauffayer	Embrun
L'Argentière	La Mure	Laragne	Manosque	Pellafol
Puy-St-Eusèbe	Saint-Firmin	Savines	St-Martin de Queyrières	Ventavon
Veynes	Villard-St-Pancrace			

Entrent dans les critères (exemples) : adhésion à un club de tennis, plongée, bouliste, de natation, de football ou autre, tir à l'arc, etc. **sportif dans tous les cas.**

Ne sont pas concernées : les participations à un simple concours, à des courses de trail ou de VTT (ces dernières font déjà l'objet d'un remboursement spécifique (voir fiches « COURSE À PIED ou VTT »), etc.

N° adhérent(e)	NOM du titulaire :	Prénom :
-----------------------	---------------------------	-----------------

Service / retraité(e) : Téléphone :

Mail : @

NOM et Prénom du bénéficiaire	Atelier / club / cours de	Date	Prix acquitté	Remboursement (100% du coût jusqu'à 20 € MAXI)

Votre contact : Sabine ROUIT - DDT 05 - Bât. Champsaur - Service DIR / CLC (1er étage) - Tél : 04 92 40 35 24

Information importante
Date limite de transmission de toute demande :
20 décembre de l'année en cours

REMBOURSEMENT
UNIQUEMENT PAR VIREMENT
 Merci de joindre un RIB si vous ne l'avez pas déjà fait.
 Nous signaler tout changement de compte bancaire

Bulletin à retourner accompagné du justificatif de paiement à
ASCEE 05 – DDT 05 - « Sabine ROUIT – Remboursements » - BP 50026 – 05001 GAP Cedex
 ou à déposer directement dans la boîte aux lettres « ASCEE 05 » située dans le hall d'accueil de la DDT 05

À compléter par l'ASCEE 05		
TOTAL à REMBOURSER :	€	Virement du